

Soldes d'hiver 2020 : premières tendances

Des soldes plus courts et très attendus

Seule période de l'année durant laquelle les commerçants peuvent vendre à perte, les soldes d'hiver 2020 ont débuté ce matin dès 8h dans les magasins et sur internet. Après une saison encore morose et une fin d'année lourdement touchée par les mouvements sociaux, le succès des soldes de cet hiver est crucial pour les commerçants parisiens. D'autant plus que le législateur a décidé de réduire la période officielle à 4 semaines, contre 6 semaines auparavant, répondant ainsi à un souhait exprimé par les commerçants.

La fin d'année 2019 marquée par les mouvements sociaux

Depuis le 5 décembre, les commerçants parisiens, entre autres, subissent les mouvements sociaux qui se traduisent par des transports saturés et des manifestations sur la voie publique. Plus de 90 % d'entre eux déclarent être impactés négativement par ces événements, sous la forme d'une baisse de fréquentation ou de chiffre d'affaires, les deux étant associées dans la plupart des cas. En pleine période de préparation des fêtes de fin d'année, ces mouvements sociaux n'ont pas permis aux commerçants de réaliser des ventes satisfaisantes, comme le confirme ce commerçant parisien, spécialiste de la chaussure, rencontré par les experts du CROCIS ce matin : « *Comme l'an dernier avec les « gilets jaunes », nos ventes lors de la période précédant les fêtes et même pendant les vacances de Noël ont été très insuffisantes, alors qu'on est censé faire une bonne partie de notre chiffre d'affaires à ce moment-là.* »

Aujourd'hui, les soldes sont donc très attendus par les commerçants parisiens, d'autant plus que l'année 2019 a été peu probante, avec un recul de 1,2 % de la consommation de textile et d'habillement en France selon l'Institut Français de la Mode lors des 10 premiers mois de l'année (sans prise en compte des mouvements sociaux de décembre). Et selon Procos, la baisse du chiffre d'affaires sur la période de fin d'année a atteint 18 %. Et ce alors même que les ventes par Internet continuent de croître de manière régulière et constante : +11 % du chiffre d'affaires réalisé en ligne entre 2018 et 2019 et +14 % des ventes sur la même période.

Pour faire face à cette situation, les opérations de ventes privées, dès le lendemain de Noël, se sont multipliées, avec des rabais importants sur de nombreux produits. Ce commerçant situé près de la rue de Rivoli confirme : « *On a proposé des ventes privées à nos clients juste après Noël car, à cause des manifestations, nous n'avons pas bien vendu, donc nous avons accumulé des stocks importants* ». Certaines enseignes qui ne pratiquaient pas habituellement de promotions hors soldes ont adopté ces opérations cette année, faute de quoi leurs magasins n'attiraient plus les clients. Le « Black Friday » s'est même étiré sur quasiment une semaine pour certaines enseignes. Il ne cesse de progresser car, en période généralement creuse d'activité, il permet aux commerçants de réaliser un bon chiffre d'affaires.

Les commerçants parisiens dans l'attente

Pour écouler leurs stocks importants, les commerçants parisiens ont proposé des rabais élevés dès ce premier jour de soldes : des remises de -50 % en moyenne s'affichaient en vitrine, voire même -70 % sur certains produits secondaires. Des rabais supplémentaires étaient même possibles pour tous les clients achetant plusieurs articles en magasin, uniquement lors de cette première journée de soldes. Les commerçants parisiens comptent attirer dans leurs magasins les 80 % de Français qui assurent qu'ils feront les soldes cet hiver, pour un panier moyen de 193 €, soit un budget quasi équivalent à celui de l'hiver dernier (source Ifop pour Spartoo).

Malgré tout, les files d'attente sont rares ce matin, même dans les boutiques situées sur les grandes artères commerçantes parisiennes comme le boulevard Haussmann. Seuls les grands magasins, avec l'afflux important des touristes en car privé, s'en sortent mieux avec beaucoup de clients dès l'ouverture à 8h. « *On sait très bien que les soldes ne sont plus l'événement commercial qu'ils ont été auparavant, mais on a toujours l'espoir d'avoir plus de clients...* » affirme cette commerçante du quartier.

Des soldes plus courts, enfin...

Les commerçants ont été finalement entendus ; cela faisait plusieurs saisons qu'ils souhaitaient une réduction de la durée légale des soldes, c'est maintenant acté. Avec la mise en œuvre de la loi Pacte, le dispositif des soldes dure dorénavant 4 semaines contre 6 semaines auparavant. « *Enfin nous avons été écoutés ! Une période de soldes plus courte signifie qu'elle sera plus dense ; espérons que cela soit bénéfique pour notre chiffre d'affaires* » déclare ce commerçant du VIII^{ème} arrondissement.

Rien n'est vraiment sûr à ce stade et des interrogations persistent : le report des achats non réalisés en décembre sera-t-il bénéfique pour les soldes ? La réduction de la durée du dispositif va-t-elle permettre de concentrer la demande ? Et surtout, la poursuite des mouvements sociaux au mois de janvier va-t-elle décourager les acheteurs potentiels de se déplacer en magasin ? Les prochaines semaines donneront des indications précieuses sur la santé économique du secteur du commerce.

Enquête réalisée par le CROCIS de la CCI Paris Ile-de-France le 8 janvier 2020 auprès d'une cinquantaine de commerçants parisiens.

Le 3 février 2020, le CROCIS dressera un bilan définitif des résultats des soldes à partir d'une enquête réalisée auprès d'un échantillon représentatif de 300 commerçants parisiens, complétée par 80 entretiens en face-à-face, qui appréciera le succès des soldes d'hiver 2020 dans les commerces parisiens.